

09 MARS 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20230225-DC2023\_01\_05-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

Odyssee Informatique - ADONIS 2.668  
 Département : PUY-DE-DOME  
 Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT  
 Date d'Édition : 03/03/2023  
 N° SIRET : 20008730200028  
 Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M  
 Budget : BUDGET DU SPANC  
**COMPTE ADMINISTRATIF**  
 Année 2022  
 Page n° 1

DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL  
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 25/02/2023 à 9 heures 30

Nombre de membres en exercice = 118  
 Nombre de membres présents = 76  
 Nombre de suffrages exprimés = 81  
 VOTES : Contre = 0 Pour = 81 Abstentions = 0  
 Date de convocation : 10/02/2023

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par LUC CAILLOUX, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		303 173,78	1 324,50		1 324,50	303 173,78
Opérations de l'exercice	267 956,99	304 759,86	13 639,63	2 216,40	281 596,62	306 976,26
TOTAUX	267 956,99	607 933,64	14 964,13	2 216,40	282 921,12	610 150,04
Résultats de clôture		339 976,65	12 747,73			327 228,92
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	267 956,99	607 933,64	14 964,13	2 216,40	282 921,12	610 150,04
RESULTATS DEFINITIFS		339 976,65	12 747,73			327 228,92

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :  
 Compte Administratif mis au vote par M. Grégory BONNET, Vice-Président

Pour expédition conforme,



Cachet :